

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2019

Compte de résultat consolidé

<i>en M€</i>	<i>Notes</i>	2019	2018
Chiffre d'affaires	17	1 125,9	1 127,0
Coût des produits vendus		(415,1)	(366,3)
Marge brute		710,9	760,7
Frais commerciaux	18	(346,3)	(432,7)
Frais administratifs	18	(100,7)	(91,7)
Autres produits et charges		0,3	0,4
Résultat opérationnel courant	17	264,1	236,8
Autres produits et charges opérationnels	20	1,7	(13,7)
Résultat opérationnel		265,8	223,1
Coût de l'endettement financier net		(13,7)	(14,4)
Autres produits et charges financiers		(18,8)	(7,6)
Résultat financier	21	(32,5)	(22,0)
Résultat avant impôts		233,3	201,0
Impôts sur les bénéfices	22	(67,7)	(53,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	(6,7)	0,5
Résultat net de la période		159,0	148,1
Dont :			
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	(0,2)
part attribuable aux propriétaires de la société mère		159,2	148,2
Résultat net par action des activités poursuivies (€)			
de base		3,17	2,97
dilué		3,02	2,83
Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)			
de base		3,18	2,98
dilué		3,03	2,83
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
de base	12.2	50 068 992	49 789 269
dilué	12.2	52 680 567	52 434 796

État consolidé du résultat global

<i>en M€</i>	2019	2018
Résultat net de la période	159,0	148,1
Variation de valeur des instruments de couverture	(15,1)	8,8
Écart actuariel sur engagements de retraite	0,1	(0,2)
Effet d'impôt associé	5,1	(3,0)
Variation des écarts de conversion	2,3	(3,0)
Résultat global enregistré en capitaux propres	(7,6)	2,6
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE	151,4	150,6
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	151,5	151,0
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,4)

État consolidé de la situation financière

en M€	Notes	2019	2018
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	4	515,4	509,4
Droit d'utilisation IFRS 16	5	27,2	-
Immobilisations corporelles	6	269,3	242,9
Part dans les entreprises associées	7	1,1	20,2
Autres actifs financiers	8	93,9	166,2
Impôts différés	22	17,5	19,7
Actifs non courants		924,4	958,6
Stocks	9	1 245,5	1 170,3
Clients et autres créances d'exploitation	10	271,1	209,8
Créances d'impôt sur les résultats	22	3,3	4,9
Instruments financiers dérivés	16	1,8	10,0
Trésorerie et équivalents	11	178,6	186,8
Actifs destinés à être cédés		-	1,3
Actifs courants		1 700,2	1 583,1
TOTAL DE L'ACTIF		2 624,6	2 541,6
Capital social		80,2	80,4
Prime d'émission		795,1	804,9
Actions auto-détenues		(34,4)	(20,5)
Réserves consolidées et résultat de la période		558,0	518,4
Écarts de conversion		26,2	24,0
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 425,1	1 407,1
Participations ne donnant pas le contrôle		1,0	1,1
Capitaux propres	12	1 426,1	1 408,3
Dette financière à long terme	13	423,8	397,1
Provisions pour avantages au personnel		31,5	32,6
Provisions pour risques et charges à long terme	14	8,1	6,9
Impôts différés	22	62,4	81,0
Passifs non courants		525,8	517,7
Dette financière à court terme et intérêts courus	13	98,1	72,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	15	543,8	517,3
Dettes d'impôt sur les résultats	22	18,4	9,7
Provisions pour risques et charges à court terme	14	2,3	14,2
Instruments financiers dérivés	16	10,1	2,0
Passifs destinés à être cédés		-	-
Passifs courants		672,7	615,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 624,6	2 541,6

Variation des capitaux propres consolidés

<i>en M€</i>	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 mars 2017	838,1	(8,4)	464,9	26,8	(19,0)	1 302,5	1,5	1 304,0
Résultat net	-	-	148,2	-	-	148,2	(0,2)	148,1
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(2,9)	5,6	2,7	(0,2)	2,5
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	2,7	-	-	2,7	-	2,7
Réduction de capital	(10,0)	14,8	(4,8)	-	-	0,0	-	0,0
Opérations sur actions autodétenues	-	(26,9)	-	-	-	(26,9)	-	(26,9)
Dividendes	57,1	-	(81,8)	-	-	(24,7)	-	(24,7)
OCEANE ⁽¹⁾	-	-	2,1	-	-	2,1	-	2,1
Autres mouvements	-	-	0,4	-	-	0,4	-	0,4
Au 31 mars 2018	885,3	(20,5)	531,8	24,0	(13,4)	1 407,1	1,1	1 408,3
Première application IFRS 15 (note 1)	-	-	(24,2)	-	-	(24,2)	-	(24,2)
Au 1er avril 2018	885,3	(20,5)	507,6	24,0	(13,4)	1 383,0	1,1	1 384,1
Résultat net	-	-	159,2	-	-	159,2	(0,2)	159,0
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	2,2	(9,9)	(7,7)	0,1	(7,6)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,1	-	-	3,1	-	3,1
Opérations sur actions autodétenues	-	(103,5)	-	-	-	(103,5)	-	(103,5)
Dividendes	73,4	-	(82,5)	-	-	(9,1)	-	(9,1)
Réduction de capital	(83,3)	83,3	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	6,3	(6,3)	-	-	-	-	-
Au 31 mars 2019	875,4	(34,4)	581,2	26,2	(23,2)	1 425,1	1,0	1 426,1

⁽¹⁾ Impact lié à la revalorisation des impôts différés passifs à 25,83% sur la composante situation nette de l'OCEANE selon les termes de la loi de finance 2018.

Tableau des flux de trésorerie consolidée

en M€	Notes	2019	2018
Résultat opérationnel courant		264,1	236,8
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		30,3	21,6
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,1	2,7
Dividendes reçus des entreprises associées	7	0,5	0,5
Résultat brut d'exploitation		298,1	261,5
Variation des stocks		(69,6)	(33,0)
Variation des créances clients		(45,5)	3,5
Variation des dettes fournisseurs		(46,3)	16,4
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(0,1)	5,7
Variation du besoin en fonds de roulement		(161,6)	(7,4)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		136,5	254,1
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(3,8)	(1,1)
Flux nets sur résultat financier		(15,4)	(12,0)
Flux nets sur impôts		(64,1)	(56,4)
Autres flux d'exploitation		(83,4)	(69,6)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		53,1	184,5
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	4/6	(44,6)	(33,6)
Décaissements sur acquisitions de titres	7/8	-	-
Encaissements sur cessions		4,6	0,8
Encaissements sur cessions de titres	8	1,4	0,5
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	8	85,5	0,5
Flux nets de trésorerie sur investissements		46,9	(31,7)
Actions autodétenues	12	(103,5)	(26,9)
Paiement de la dette de loyers IFRS 16	5	(6,4)	-
Augmentation de la dette financière		40,2	-
Remboursement de la dette financière		(23,0)	(0,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9,1)	(24,7)
Flux nets de financement		(101,8)	(51,6)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(6,4)	7,6
Variation de la trésorerie et équivalents		(8,2)	108,7
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	11	186,8	78,0
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	11	178,6	186,8

Notes aux états financiers consolidés

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 juin 2019. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 24 juillet 2019.

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2019.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Évolution du référentiel comptable

Les impacts sur les états financiers des normes IFRS listées ci-dessous sont détaillés en note 2. Ces impacts ne portent que sur les comptes clos au 31 mars 2019. Les comparatifs n'ont pas été retraités.

- IFRS 9 - Instruments financiers, est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018. Rémy Cointreau est principalement concerné par la possibilité de différer la valeur temps des options de change en capitaux propres comme pour les couvertures à terme afin de n'impacter le résultat qu'à la date de réalisation des transactions couvertes. Cette norme est appliquée de façon prospective et l'impact du changement de méthode sur la période est le reclassement d'une charge avant impôt de 3,7 millions d'euros en variation de situation nette. Les comparatifs n'ont pas fait l'objet d'un retraitement. Les volets « classification et évaluation » et « tests de dépréciation sur le risque client » de cette norme n'ont pas eu d'impact significatifs sur les comptes.
- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018. La méthode de transition choisie par le groupe est « le rattrapage cumulatif » (par opposition à une application rétrospective complète). Cette norme conduit à constater dorénavant certaines dépenses publi-promotionnelles dès la vente aux grossistes. Cette évolution se traduit par une augmentation des dettes d'exploitation de 32,9 millions d'euros et des actifs d'impôt différés de 8,2 millions d'euros en contrepartie d'une minoration de 24,2 millions d'euros des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} avril 2018. Au niveau du compte de résultat, son application a principalement pour effet le reclassement entre le chiffre d'affaires et les frais commerciaux de certaines dépenses, notamment de publicité et de promotion. Ce reclassement, neutre sur le résultat opérationnel courant, réduit le chiffre d'affaires de 7,4% (voir Note 2.1) et a un effet relatif d'environ 2 points sur la marge opérationnelle courante.
- IFRS 16 - Contrat de locations, est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. Rémy Cointreau a décidé d'appliquer cette norme par anticipation à compter du 1^{er} avril 2018. La méthode de transition retenue est la méthode « rétrospective simplifiée ». Les retraitements concernent des contrats de locations simples, de bureaux et d'entrepôts. Les baux de moins d'un an n'ont pas été retraités. Le taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation initiale de la dette de loyer est le taux d'endettement marginal de chaque société. L'application de cette norme a eu pour effet d'augmenter les immobilisations au 1^{er} avril 2018 de 31,0 millions d'euros (dont 28,2 millions de droits d'utilisation et 2,8 millions d'euros d'actif de sous location) par contrepartie de la dette financière. L'incidence de l'application de cette norme sur le résultat opérationnel courant est un produit de 0,6 millions d'euros et une charge de (0,3) millions d'euros sur le résultat net. L'impact sur le ratio A (dette nette/EBITDA) est de 0,11 au 31 mars 2019.

Les autres textes d'application obligatoire pour la première fois par le groupe à compter du 1^{er} janvier 2018 sont les suivants :

- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;

La première application de ces textes n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les textes ou amendements d'application obligatoire postérieurement au 31 mars 2019 et pour lesquels le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2019 sont les suivants :

- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » ;
- Amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises » ;

L'étude des impacts et des conséquences pratiques de ces normes, amendements de normes et interprétations est en cours.

NOTE 1.1 RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

Tests de dépréciation des actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou d'autres actifs (comme les participations dans les entreprises associées (note 7), quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

NOTE 1.2 METHODES DE CONSOLIDATION

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités ad hoc, voir également la note 1.7);
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminées.

NOTE 1.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

NOTE 1.4 OPERATIONS EN DEVISES

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au cours de change prévalant à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro

tandis que l'euro ne représente que 25% de la facturation du groupe. A ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés en résultat financier pour la partie qui doit être comptabilisée en résultat selon l'application de la norme, quel que soit la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers). Ces réévaluations, dépendant du cours de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

NOTE 1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

NOTE 1.6 DEFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

A) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe :

- à des distributeurs ;
- à des agents ;
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été déconsolidées ou cédées au cours de l'exercice, ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

D) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

NOTE 1.7 CONSOLIDATION DES COOPERATIVES

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 IMPACTS DE L'APPLICATION DES NOUVELLES NORMES IFRS

NOTE 2.1 IMPACTS SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en M€	Notes	2019 publié	Annulation impacts (cf note 1)			2019 proforma	2018
			IFRS 9	IFRS 15	IFRS 16		
Chiffre d'affaires	17	1 125,9	-	90,5	-	1 216,5	1 127,0
Coût des produits vendus		(415,1)	-	27,5	-	(387,6)	(366,3)
Marge brute		710,9	-	118,0	-	828,9	760,7
Frais commerciaux	18	(346,3)	-	(118,0)	-	(464,3)	(432,7)
Frais administratifs	18	(100,7)	-	-	(0,6)	(101,3)	(91,7)
Autres produits et charges		0,3	-	-	-	0,3	0,4
Résultat opérationnel courant	17	264,1	-	-	(0,6)	263,6	236,8
Autres produits et charges opérationnels	20	1,7	-	-	-	1,7	(13,7)
Résultat opérationnel		265,8	-	-	(0,6)	265,2	223,1
Coût de l'endettement financier net		(13,7)	-	-	1,0	(12,6)	(14,4)
Autres produits et charges financiers		(18,8)	(3,7)	-	-	(22,5)	(7,6)
Résultat financier	21	(32,5)	(3,7)	-	1,0	(35,2)	(22,0)
Résultat avant impôts		233,3	(3,7)	-	0,4	230,1	201,0
Impôts sur les bénéfices	22	(67,7)	1,3	-	(0,1)	(66,5)	(53,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	(6,7)	-	-	-	(6,7)	0,5
Résultat net de la période		159,0	(2,4)	-	0,3	156,9	148,1
Résultat net hors éléments non récurrents	24	169,9	(2,4)	-	0,3	167,8	151,3

NOTE 2.2 IMPACTS SUR L'ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

en M€	Notes	2019 publié	Annulation impacts		2019 proforma	2018
			IFRS 15 (note 1)	IFRS 16 (note 1)		
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	4	515,4	-	-	515,4	509,4
Droit d'utilisation IFRS 16	5	27,2	-	(27,2)	-	-
Immobilisations corporelles	6	269,3	-	-	269,3	242,9
Part dans les entreprises associées	7	1,1	-	-	1,1	20,2
Autres actifs financiers	8	93,9	-	(2,6)	91,3	166,2
Impôts différés	22	17,5	(8,2)	(0,1)	9,2	19,7
Actifs non courants		924,4	(8,2)	(30,0)	886,2	958,6
Stocks	9	1 245,5	-	-	1 245,5	1 170,3
Clients et autres créances d'exploitation	10	271,1	-	-	271,1	209,8
Créances d'impôt sur les résultats	22	3,3	-	-	3,3	4,9
Instruments financiers dérivés	16	1,8	-	-	1,8	10,0
Trésorerie et équivalents	11	178,6	-	-	178,6	186,8
Actifs destinés à être cédés		-	-	-	-	1,3
Actifs courants		1 700,2	-	-	1 700,2	1 583,1
TOTAL DE L'ACTIF		2 624,6	(8,2)	(30,0)	2 586,4	2 541,6
Capital social		80,2	-	-	80,2	80,4
Prime d'émission		795,1	-	-	795,1	804,9
Actions auto-détenues		(34,4)	-	-	(34,4)	(20,5)
Réserves consolidées et résultat de la période		558,0	24,7	0,3	583,0	518,4
Écarts de conversion		26,2	-	-	26,2	24,0
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 425,1	24,7	0,3	1 450,1	1 407,1
Participations ne donnant pas le contrôle		1,0	-	-	1,0	1,1
Capitaux propres	12	1 426,1	24,7	0,3	1 451,1	1 408,3
Dette financière à long terme	13	423,8	-	(22,6)	401,2	397,1
Provisions pour avantages au personnel		31,5	-	-	31,5	32,6
Provisions pour risques et charges à long terme	14	8,1	-	-	8,1	6,9
Impôts différés	22	62,4	-	-	62,4	81,0
Passifs non courants		525,8	-	(22,6)	503,3	517,7
Dette financière à court terme et intérêts courus	13	98,1	-	(7,7)	90,3	72,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	15	543,8	(32,9)	-	510,9	517,3
Dettes d'impôt sur les résultats	22	18,4	-	-	18,4	9,7
Provisions pour risques et charges à court terme	14	2,3	-	-	2,3	14,2
Instruments financiers dérivés	16	10,1	-	-	10,1	2,0
Passifs destinés à être cédés		-	-	-	-	-
Passifs courants		672,7	(32,9)	(7,7)	632,0	615,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 624,6	(8,2)	(30,0)	2 586,4	2 541,6

NOTE 2.3 IMPACTS SUR TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

<i>en M€</i>	<i>Notes</i>	2019 publié	Annulation impact IFRS 16 (note 1)	2019 proforma	2018
Résultat opérationnel courant		264,1	(0,6)	263,6	236,8
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		30,3	(6,9)	23,5	21,6
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,1	-	3,1	2,7
Dividendes reçus des entreprises associées	7	0,5	-	0,5	0,5
Résultat brut d'exploitation		298,1	(7,5)	290,6	261,5
Variation des stocks		(69,6)	-	(69,6)	(33,0)
Variation des créances clients		(45,5)	-	(45,5)	3,5
Variation des dettes fournisseurs		(46,3)	-	(46,3)	16,4
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(0,1)	-	(0,1)	5,7
Variation du besoin en fonds de roulement		(161,6)	-	(161,6)	(7,4)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		136,5	(7,5)	129,0	254,1
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(3,8)	-	(3,8)	(1,1)
Flux nets sur résultat financier		(15,4)	1,0	(14,4)	(12,0)
Flux nets sur impôts		(64,1)	-	(64,1)	(56,4)
Autres flux d'exploitation		(83,4)	1,0	(82,4)	(69,6)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		53,1	(6,4)	46,7	184,5
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	4/6	(44,6)	-	(44,6)	(33,6)
Décaissements sur acquisitions de titres	7/8	-	-	-	-
Encaissements sur cessions		4,6	-	4,6	0,8
Encaissements sur cessions de titres	8	1,4	-	1,4	0,5
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	8	85,5	-	85,5	0,5
Flux nets de trésorerie sur investissements		46,9	-	46,9	(31,7)
Actions autodétenues	12	(103,5)	-	(103,5)	(26,9)
Paiement de la dette de loyers IFRS 16	5	(6,4)	6,4	-	-
Augmentation de la dette financière		40,2	-	40,2	-
Remboursement de la dette financière		(23,0)	-	(23,0)	(0,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9,1)	-	(9,1)	(24,7)
Flux nets de financement		(101,8)	6,4	(95,4)	(51,6)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(6,4)	-	(6,4)	7,6
Variation de la trésorerie et équivalents		(8,2)	-	(8,2)	108,7
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	11	186,8	-	186,8	78,0
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	11	178,6	-	178,6	186,8

NOTE 3 VARIATION DE PERIMETRE

Il n'y a pas eu d'acquisition ou de cession au cours de l'exercice clos au 31 mars 2019.

NOTE 4 ECARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Marques et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*), marques, droits de distribution.

Pour certaines marques détenues par le groupe, la valeur inscrite au bilan provient d'acquisition d'intérêts minoritaires ou d'entreprises postérieurement à la création ou à l'entrée de la marque dans le périmètre. Ainsi, le montant enregistré au bilan ne représente que partiellement la valeur de la marque.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests, décrits ci-dessous, concernent également les écarts d'acquisition et droits de distribution, le cas échéant.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

Tests de dépréciation

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

La valeur d'utilité des actifs rentrant dans le champ de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie sauf pour certaines marques où le groupe utilise l'exception prévue par IAS 36.24 en raison de l'écart jugé important entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des actifs ou groupe d'actifs de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque, actif ou groupe d'actifs. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans pour les marques sans processus de vieillissement et de 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

En M€	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2018	47,4	510,0	7,8	44,8	610,0
Acquisitions	-	-	-	5,7	5,7
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(9,3)	(9,3)
Autres mouvements	-	-	(4,3)	1,8	(2,5)
Écarts de conversion	2,9	2,1	0,3	1,0	6,3
Valeur brute au 31 mars 2019	50,3	512,1	3,8	43,9	610,3
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2018	1,9	60,0	7,8	31,0	100,6
Dotations	-	-	-	3,5	3,5
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(8,8)	(8,8)
Autres mouvements	-	0,0	(4,3)	1,8	(2,4)
Écarts de conversion	0,2	0,9	0,3	0,6	2,0
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2019	2,0	61,0	3,8	28,0	94,9
Valeur nette au 31 mars 2018	45,6	450,0	0,0	13,8	509,4
Valeur nette au 31 mars 2019	48,3	451,2	0,0	15,9	515,4

Le poste « Ecart d'acquisition » comprend les écarts dégagés lors des acquisitions de Bruichladdich Distillery Ltd (septembre 2012), Domaines des Hautes Glaces et Westland (janvier 2017). L'écart d'acquisition de Rum Refinery of Mount Gay a été intégralement déprécié à la clôture précédente.

Les marques Rémy Martin et Cointreau qui totalisent 281,8 millions d'euros proviennent essentiellement de la comptabilisation de rachats d'intérêts minoritaires, montant qui ne représente donc pas une valorisation exhaustive de ces marques. Pour celles-ci le groupe utilise l'exemption prévue au paragraphe 36.24 de la norme.

Les autres marques, composées essentiellement de Metaxa, Bruichladdich et Westland, totalisent 169,4 millions d'euros et 217,7 millions d'euros incluant les écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles sont rattachées ces marques.

Pour les tests menés à la clôture de l'exercice, la valeur actuelle retenue a été la valeur recouvrable, déterminée principalement sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs tel qu'explicité ci-dessus. Pour l'exercice clos au 31 mars 2019, les principales hypothèses sont les suivantes :

	Taux d'actualisation avant impôt	Taux de croissance à l'infini
Metaxa	8,10%	1,55%
Bruichladdich	10,57%	2,50%
Westland	10,93%	2,50%
Pour mémoire valeur nette comptable totale testée (M€)		217,7

Une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation se traduit par une dépréciation d'environ 5 millions d'euros pour la marque Metaxa et 5 millions d'euros pour l'écart d'acquisition de Westland. Il n'y a pas d'impact pour Bruichladdich.

Une baisse de 50 points de base du taux de croissance à l'infini se traduit par une dépréciation de se traduit par une dépréciation d'environ 3 millions d'euros pour la marque Metaxa et 2 millions d'euros pour l'écart d'acquisition de Westland. Il n'y a pas d'impact pour Bruichladdich.

Au 31 mars 2019, la provision totale au titre de la dépréciation des actifs incorporels s'élève à 65,2 millions d'euros (2018 : 63,9 millions d'euros) dont 45,0 millions d'euros sur la marque de brandy grecque Metaxa, 12,2 millions d'euros sur les incorporels liés à la marque Mount Gay et 8,0 millions d'euros sur des marques secondaires.

Les tests menés au cours de l'exercice clos au 31 mars 2018 avaient conduit à déprécier intégralement les incorporels liés à la marque Mount Gay pour une valeur totale de 11,8 millions d'euros (écart d'acquisition : 2,0 millions d'euros, marques : 7,7 millions d'euros, droits de distribution : 2,1 millions d'euros). La nouvelle stratégie engagée pour cette marque, qui est dans le portefeuille du groupe depuis près de 30 ans, a conduit à repenser entièrement son modèle d'affaires avec un horizon long terme qui ne peut être pris en compte par les tests de valorisation préconisés par les normes comptables IFRS. Des investissements significatifs ont été engagés à la Barbade dans le cadre du plan de relance de la marque sur un positionnement plus haut de gamme.

NOTE 5 DROIT D'UTILISATION IFRS 16

La norme IFRS 16 - Contrat de locations, est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019. Rémy Cointreau a décidé d'appliquer cette norme par anticipation à compter du 1er avril 2018. La méthode de transition retenue est la méthode « rétrospective simplifiée » et les mesures simplificatrices prévues par la norme ont été mises en œuvre (exclusion des contrats de moins d'un an et exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur).

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque compagnie en vigueur au 1er avril 2018 pour tous les contrats en cours à cette date. Pour les nouveaux contrats de location, le taux en vigueur à la date de commencement du bail est utilisé. Les taux d'actualisation sont compris entre 1% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraité. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent des contrats de locations simples, principalement de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers s'étend jusqu'en avril 2026 et correspond à la durée contractuelle potentiellement étendue si le groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

Les postes suivants des états financiers sont impactés par la norme IFRS 16 :

- Droit d'utilisation IFRS 16 (note 5)
- Autres actifs financiers – Actif de sous-location IFRS 16 (note 8.4)
- Dettes financières – Dette de loyer IFRS 16 (note 13)
- Information sectorielle – R.O.C.E. (note 17)
- Charges d'exploitation par nature - Frais administratifs (note 18)
- Résultat financier - Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16 (note 21)

NOTE 5.1 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
Au 31 mars 2018	-	-	-
Impact première application IFRS 16	28,2	-	28,2
Nouveaux contrats de location	4,9	-	4,9
Fin de contrats de location	(0,4)	0,1	(0,4)
Amortissements	-	(6,9)	(6,9)
Écarts de conversion	1,4	(0,1)	1,3
Au 31 mars 2019	34,1	(6,9)	27,2

NOTE 5.2 DETAIL PAR CLASSE D'ACTIF

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2019	2018	2019	2018
Bureaux	23,8	-	(5,9)	-
Entrepôts et sites de production	2,7	-	(0,6)	-
Autres	0,6	-	(0,3)	-
TOTAL	27,2	-	(6,9)	-

NOTE 5.3 DETAIL PAR ECHEANCE DES DETTES DE LOYER

	2019	2018
Exercice mars 2020	7,7	-
Exercice mars 2021	7,4	-
Exercice mars 2022	6,9	-
Exercice mars 2023	4,7	-
Exercice mars 2024	2,8	-
Exercice mars 2025 et au-delà	0,8	-
TOTAL	30,3	-

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- Constructions, selon les composants..... 10 à 75 ans
- Alambics, fûts, cuves 35 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage..... 3 à 15 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations 5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En-cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2018	14,2	132,9	279,1	17,4	443,5
Acquisitions	0,6	8,7	18,5	16,0	43,7
Cessions, mises au rebut	(1,1)	(1,5)	(6,4)	-	(9,0)
Autres mouvements	4,4	4,2	6,5	(14,7)	0,4
Écarts de conversion	0,5	2,3	4,5	0,2	7,6
Valeur brute au 31 mars 2019	18,6	146,6	302,2	18,8	486,2
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2018	3,4	52,1	145,1	-	200,6
Dotations	0,3	4,1	15,6	-	20,0
Cessions, mises au rebut	(0,7)	(1,0)	(5,1)	-	(6,8)
Autres mouvements	-	-	0,4	-	0,4
Écarts de conversion	-	0,5	2,3	-	2,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2019	3,0	55,7	158,2	-	216,9
Valeur nette au 31 mars 2018	10,7	80,8	134,0	17,4	242,9
Valeur nette au 31 mars 2019	15,6	90,9	144,0	18,8	269,3

Au 31 mars 2019, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2019, les acquisitions de 43,7 millions d'euros correspondent principalement au renouvellement du parc de logement pour les spiritueux en cours de vieillissement, à l'extension des installations de stockage dans les différents sites ainsi qu'à la modernisation constante des outils de production et des systèmes informatiques.

NOTE 7 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

En M€	Dynasty	Diversa	Spirits Plat- form	Total
Au 31 mars 2018	12,6	6,5	1,1	20,2
Dividendes versés	-	(0,0)	(0,4)	(0,5)
Résultat de la période	-	(0,0)	0,3	0,3
Provision pour dépréciation	-	(6,4)	-	(6,4)
Transfert vers titres de participation non consolidés	(13,9)	-	-	(13,9)
Écarts de conversion	1,2	-	0,0	1,2
Au 31 mars 2019	-	-	1,1	1,1

NOTE 7.1 DYNASTY

La participation de 27% (soit 336,5 millions d'actions) dans le groupe Dynasty a pour origine une co-entreprise de production de vin entre Rémy Cointreau et la municipalité de Tianjin (Chine) en 1980. Ce groupe a fait l'objet d'une introduction à la bourse de Hong-Kong en 2005.

A la suite d'allégations de fraudes portant sur les années 2010 et 2011, la cotation a été suspendue le 22 mars 2013. Elle n'a pas repris à ce jour. Le groupe Dynasty a publié le 8 décembre 2017 ses comptes provisoires pour les exercices 2012, 2013, 2014, 2015 puis ses comptes provisoires pour 2016, le 15 février 2018. La publication des comptes audités 2017 et 2018 ainsi que des versions finales des comptes des années précédentes a fait l'objet de plusieurs annonces de report. La prochaine publication devrait intervenir au cours du semestre à venir.

Dans le contexte inédit de cette suspension prolongée, l'évaluation de cette participation depuis les comptes clos au 31 mars 2013 est source d'incertitude et de difficultés techniques. A chaque clôture, Rémy Cointreau procède à des évaluations avec l'aide d'experts indépendants, utilisant toutes les informations disponibles.

Au 31 mars 2019, le modèle de valorisation a été mis à jour avec l'aide d'un expert indépendant. Après prise en compte des informations disponibles, la fourchette de valorisation issue du test ressort entre 0,31 HK\$ et 0,56 HK\$ par action. La modélisation utilise un taux d'actualisation de 16,5% (2018 : 14,8%) et un taux de croissance à long terme de 3,0% (2018 : 2,6%). Les hypothèses de progression de la part

de marché de Dynasty et de rentabilité ont été revues par rapport au test de l'exercice clos au 31 mars 2018. Des études de marché indiquent que Dynasty est toujours en position de numéro 5 sur le marché total du vin en Chine, un marché qui a retrouvé un fort potentiel.

Le management de Rémy Cointreau a estimé que la valorisation de 0,36 HK\$ par action retenue au 31 mars 2018 était toujours pertinente. Compte tenu de l'évolution favorable de la parité EUR/HKD, conduisant à un écart de conversion positif de 1,2 millions d'euros, la participation est ainsi valorisée 13,9 millions d'euros au 31 mars 2019 (2018 : 12,6 millions d'euros).

La participation dans le groupe Dynasty était classée en titres mis en équivalence depuis l'origine. Au 31 mars 2019, au terme de 6 années de suspension, compte tenu des délais constamment repoussés de publication des comptes et de la difficulté des administrateurs non exécutifs à influencer sur la normalisation de la situation, le management de Rémy Cointreau considère que les critères de l'influence notable ne sont plus réunis. En conséquence, la participation est reclassée en « titres non consolidés » selon l'option offerte par IFRS 9. Les titres seront désormais valorisés à la juste valeur par situation nette en application de IFRS 9.

NOTE 7.2 DIVERSA

Le groupe détenait une participation de 50% dans la société Diversa GmbH depuis le 31 mars 2009 dans le cadre d'un accord de coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Le 13 mars 2019, le groupe a finalisé un accord de sortie de cette coentreprise afin de reprendre son autonomie commerciale sur le marché allemand.

Cet accord prévoit que Rémy Cointreau cède l'intégralité de sa participation dans Diversa au groupe Underberg. La sortie de Rémy Cointreau étant simultanée à la fin du contrat de distribution, la valeur des titres a été évaluée à un euro.

La cession prenant effet en avril 2019, la perte sur les titres, soit 6,4 millions d'euros, ainsi que les frais connexes ont été comptabilisés au 31 mars 2019.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2019, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 18,6 millions d'euros avec Diversa (2018 : 20,2 millions d'euros).

Depuis le 1er avril 2019, le groupe Rémy Cointreau a confié la distribution de son portefeuille sur le marché allemand à un distributeur tiers dans lequel il ne détient pas de participation.

NOTE 7.3 SPIRITS PLATFORM

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 millions d'euros. Lors de la création de cette société, un prêt de 0,4 million d'euro a été accordé à certains actionnaires pour une durée de 5 ans, enregistré en « Autres actifs financiers ». Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 50,2 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau au 31 mars 2019 (2018 : 48,5 millions d'euros). Son total d'actif était de 23,9 millions d'euros au 31 mars 2019 (2018 : 31,3 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2019, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 millions d'euros avec Spirits Platform (2018 : 7,9 millions d'euros).

NOTE 8 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En M€</i>	2019	2018
Titres de participations non consolidées (note 8.1)	14,4	1,5
Prêt vendeur (note 8.2)	-	88,2
Autres actifs financiers sur participation (note 8.3)	71,3	71,3
Actif de sous-location IFRS 16 (note 8.4)	2,6	-
Prêts à des participations non consolidées	0,4	0,4
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau (note 8.5)	3,9	3,3
Autres	1,3	1,5
TOTAL	93,9	166,2

NOTE 8.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉES

<i>En M€</i>	% détenu	2019	% détenu	2018
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	27,0 %	13,9	-	-
Balachoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
Dettling & Marmot (Suisse)	-	-	25,0 %	1,0
TOTAL		14,4		1,5

La participation de Rémy Cointreau dans Dynasty Fine Wines Group Ltd a été reclassée du poste « Part dans les entreprises associées » au poste « Titres de participation non consolidées » sur l'exercice clos au 31 mars 2019 (note 7.1).

NOTE 8.2 PRET VENDEUR

Lors de la cession de la branche Champagne intervenue le 8 juillet 2011, le groupe Rémy Cointreau avait octroyé un prêt vendeur de 75 millions d'euros d'une durée maximale de 9 ans (échéance 8 juillet 2020) portant intérêts à 5% sur les six premières années et 6% les trois dernières années, les intérêts étant capitalisés les trois premières années.

Au 31 mars 2018, le prêt était comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau aurait perçus en cas de remboursement à l'échéance selon les termes du contrat, soit 88,2 millions d'euros. Les intérêts courus de juillet 2017 à mars 2018 étaient comptabilisés en autres créances pour un montant de 3,8 millions d'euros.

Ce prêt a été remboursé par anticipation le 10 juillet 2018 pour un montant total et définitif, en principal et intérêts de 86,8 millions d'euros. L'écart entre le montant bilantiel au 31 mars 2018 et ce remboursement, soit une charge de 5,2 millions d'euros, a été enregistré en « autres produits et charges financiers » (note 20).

NOTE 8.3 AUTRES ACTIFS FINANCIERS SUR PARTICIPATIONS

Ce poste comprend la juste valeur des actifs apportés à la joint-venture Passoã SAS lors de sa constitution avec le groupe de spiritueux néerlandais Lucas Bols NV, le 1er décembre 2016. Selon les termes des accords, Lucas Bols NV assume le contrôle opérationnel et la gestion financière de la joint-venture. En conséquence, Rémy Cointreau ne consolide pas cette entité.

NOTE 8.4 ACTIF DE SOUS-LOCATION IFRS 16

Cet actif de sous-location est lié à l'application de la norme IFRS 16 et porte sur un contrat de location de bureaux aux Etats-Unis (note 5).

NOTE 8.5 COMPTE DE LIQUIDITE

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité. Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en « Trésorerie et équivalents ». D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 12.1).

NOTE 9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en-cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

NOTE 9.1 DÉTAIL PAR TYPE

En M€	2019	2018
Matières premières	31,6	34,2
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement ⁽¹⁾	1 103,4	1 044,7
Marchandises et produits finis	114,4	94,8
Valeur brute	1 249,4	1 173,6
Provision pour dépréciation	(4,0)	(3,3)
Valeur nette	1 245,5	1 170,3

⁽¹⁾ dont stocks AFC (mars 2019 : 298,7 millions d'euros, mars 2018 : 276,2 millions d'euros) (note 1.7)

Au 31 mars 2019, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 70,0 millions d'euros (2018 : 64,0 millions d'euros).

NOTE 9.2 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2018	1 173,6	(3,3)	1 170,3
Mouvement	69,6	(0,5)	69,1
Écarts de conversion	6,2	(0,1)	6,1
Solde au 31 mars 2019	1 249,4	(4,0)	1 245,5

NOTE 10 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2019	2018
Créances clients	194,5	141,8
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	13,1	9,9
Charges diverses payées d'avance	8,9	8,3
Avances versées	39,3	33,3
Créances sur cession d'actifs	0,0	0,1
Autres créances	15,3	16,4
TOTAL	271,1	209,8
dont provision pour créances douteuses	(2,3)	(2,3)

Au 31 mars 2019, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	196,8	172,0	21,7	3,1

Le groupe a mis en place des programmes de factoring au cours de l'exercice qui ont permis une accélération des encaissements client à hauteur de 48,9 millions d'euros au 31 mars 2019 (2018 : 49,0 millions d'euros).

NOTE 11 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

En M€	2019	2018
Dépôts court terme	0,6	-
Banque	178,0	186,8
TOTAL	178,6	186,8

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES

NOTE 12.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET ACTIONS AUTODETENUES

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions auto-détenues
Au 31 mars 2018	50 223 800	(220 297)	50 003 503	80,4	804,9	(20,5)
Paiement partiel du dividende en actions	725 987	-	725 987	1,2	72,2	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2015B	-	74 600	74 600	-	-	6,3
Plan de Rachat d'Actions	-	(1 000 000)	(1 000 000)	-	-	(103,6)
Annulation d'actions	(800 000)	800 000	-	(1,3)	(82,0)	83,3
Variation du compte de liquidité	-	3 609	3 609	-	-	0,1
Au 31 mars 2019	50 149 787	(342 088)	49 807 699	80,2	795,1	(34,4)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2019 est composé de 50 149 787 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Le 12 septembre 2018, 725 987 actions ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement partiel du dividende en actions.

Dans le cadre d'un Plan de Rachat d'Actions mis en œuvre entre le 1^{er} août 2018 et le 20 décembre 2018, Rémy Cointreau a acquis 1 000 000 actions pour un montant total de 103,6 millions d'euros. Le Conseil d'Administration de Rémy Cointreau, réuni le 17 janvier 2019, a décidé de procéder à l'annulation de 800 000 actions auto-détenues par voie de réduction de capital à l'issue de ce plan de rachat d'actions.

Actions autodétenues

Actions autodétenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans de remise d'actions gratuites ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2019, Rémy Cointreau détient 336 185 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attributions gratuites en cours ou futurs et 5 903 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité.

NOTE 12.2 NOMBRE D' ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions auto-détenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2019	2018
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	50 451 656	50 033 464
Nombre moyen d'actions autodétenues	(382 664)	(244 195)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	50 068 992	49 789 269
Nombre moyen d'actions dilué :		
Nombre moyen d'actions simple	50 068 992	49 789 269
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	124 990	158 852
Effet de dilution sur OCEANE	2 486 675	2 486 675
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	52 680 657	52 434 796

NOTE 12.3 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation des actions	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2019
24 novembre 2015	2015B	3 ans	2 ans	88 800	66,64	14 200	74 600	-
22 novembre 2016	2016	3 ans	2 ans	73 600	77,44	6 900	-	66 700
21 novembre 2017	2017	3 ans	2 ans	50 900	111,40	4 100	-	46 800
17 janvier 2019	2019	4 ans	-	57 450	101,00	-	-	57 450
Total				270 750		25 200	74 600	170 950

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans. Le plan 2015B a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2014. Les plans 2016 et 2017 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 2016, le plan 2019 par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2018.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2015B : Le nombre maximum d'action sera attribué si la progression du cours est supérieure ou égale à 20 % entre le 24 novembre 2015 et le 23 novembre 2018, avec un cours cible de 76,95€. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'action propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2016 : Le nombre maximum d'action sera attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition est supérieure à celle d'un panel de 9 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'actions propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2017 : Le nombre maximum d'action sera attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition est supérieure à celle d'un panel de 8 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'actions propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2019 : 50% du nombre maximum d'action sera attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition est supérieure à celle d'un panel de 10 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. 50% du nombre maximum d'action sera attribué si le résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 19/20 à 22/23). Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'actions propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

En M€	Juste Valeur du droit (€)	Valeur totale	Charge 2019
Plan 2015B	27,81	2,1	0,4
Plan 2016	51,12	3,4	1,1
Plan 2017	85,37	4,0	1,3
Plan 2019	82,58	4,7	0,2
Total		14,2	3,1

Pour l'exercice clos au 31 mars 2018, la charge constatée a été de 2,7 millions d'euros.

Les charges sociales relatives à ces dispositifs sont comptabilisées dans les frais généraux selon les modalités règlementaires en vigueur à la date d'octroi des plans (plan 2015B : charges dues à la date d'attribution ; plans 2016, 2017 et 2019 : charges dues à la date d'acquisition provisionnées prorata temporis sur la période d'acquisition).

NOTE 12.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 24 juillet 2018 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,65 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018 avec une option permettant un paiement en actions de la totalité du dividende mis en distribution.

Le paiement du dividende a été effectué le 17 septembre pour un montant total de 82,5 millions d'euros, dont 9,1 millions d'euros en numéraire et 73,4 millions en actions.

NOTE 12.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En M€	2019	2018
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	1,0	1,1
TOTAL	1,0	1,1

NOTE 13 DETTE FINANCIERE

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 13.1 DETTE FINANCIERE NETTE

En M€	2019			2018		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dettes financières brutes	423,8	98,1	521,9	397,1	72,5	469,6
Trésorerie et équivalents (note 11)	-	(178,6)	(178,6)	-	(186,8)	(186,8)
Dettes financières nettes	423,8	(80,5)	343,3	397,1	(114,3)	282,8

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

	2018	Variation de la trésorerie	Effet des variations de change	Application IFRS 16 et mouvement exercice	Amort. frais d'émission et prime	Amort. composante Equity OCEANE	2019
Dettes financières à plus d'un an	397,1	(0,5)	1,1	21,5	1,1	3,5	423,8
Dettes financières à moins d'un an	72,5	17,7	0,6	7,3	-	-	98,1
Dettes financières brutes	469,6	17,2	1,7	28,8	1,1	3,5	521,9
Trésorerie et équivalents	(186,8)	1,8	6,4	-	-	-	(178,6)
Dettes financières nettes	282,8	19,1	8,1	28,8	1,1	3,5	343,3

NOTE 13.2 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR NATURE

En M€	2019			2018		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Placement privé obligataire	79,8	-	79,8	79,8	-	79,8
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	257,4	-	257,4	253,6	-	253,6
Tirages sur crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(0,4)	-	(0,4)	(0,5)	-	(0,5)
Compte courant d'associé	-	40,0	40,0	-	60,0	60,0
Autres dettes financières et découverts	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	0,8	0,8	-	1,2	1,2
Total Rémy Cointreau SA	336,9	40,8	377,6	332,9	61,2	394,1
Emprunt obligataire	64,2	-	64,2	64,0	-	64,0
Autres dettes financières et découverts	0,2	0,6	0,8	0,2	2,3	2,5
Intérêts courus non échus	-	1,7	1,7	-	1,6	1,6
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	47,2	47,2	-	7,3	7,3
Dettes de loyers IFRS 16 (note 5)	22,6	7,7	30,3	-	-	-
Total filiales	86,9	57,3	144,2	64,2	11,3	75,4
Dettes financières brutes	423,8	98,1	521,9	397,1	72,5	469,6

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 16.6).

NOTE 13.3 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR ECHEANCE

<i>En M€</i>	Long terme	Court terme
Avant le 31 mars 2020	-	98,1
13 août 2023	64,2	-
27 février 2025	79,8	-
2 juillet 2025	(0,4)	-
7 septembre 2026	257,4	-
Dettes de loyer IFRS 16 (note 5)	22,6	-
Autres divers	0,2	-
TOTAL	423,8	98,1

NOTE 13.4 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR TYPE DE TAUX

<i>En M€</i>	2019			2018		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	401,6	87,2	488,8	397,6	67,3	464,9
Taux variable	22,2	8,3	30,5	(0,5)	2,3	1,9
Intérêts courus non échus	-	2,5	2,5	-	2,9	2,9
Dettes financières brutes	423,8	98,1	521,9	397,1	72,5	469,6

<i>En M€</i>	2019			2018		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(0,4)	-	(0,4)	(0,5)	-	(0,5)
Dettes de loyers IFRS 16 (note 5)	22,6	7,7	30,3	-	-	-
Autres	-	0,6	0,6	-	2,3	2,3
Total dette à taux variable	22,2	8,3	30,5	(0,5)	2,3	1,9

Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 16.

NOTE 13.5 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVICES

<i>En M€</i>	2019			2018		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	406,1	92,3	498,4	397,1	70,4	467,5
Dollar US	9,4	2,9	12,3	-	0,2	0,2
Chinese Yuan	4,0	1,6	5,5	-	-	-
Dollar Hong Kong	0,3	0,2	0,6	-	1,9	1,9
Autres	4,0	1,1	5,1	-	-	-
Dettes financières brutes	423,8	98,1	521,9	397,1	72,5	469,6

NOTE 13.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Placement privé obligataire

Rémy Cointreau a émis le 27 février 2015, un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Ces obligations portent un taux d'intérêt de 2,945% pour une durée de 10 ans. Cet emprunt s'élève à 79,8 millions d'euros au 31 mars 2019, après pris en compte de 0,2 millions d'euros de frais d'émission.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

La valeur nominale unitaire des OCEANE fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs exerçables le 7 septembre 2023. Ce ratio de conversion a été porté à 1,001 action pour une OCEANE à la suite du versement du dividende de 1,65 € par action intervenu le 4 septembre 2017.

Les OCEANE porteront intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, payable annuellement à terme échu le 7 septembre de chaque année.

La différence de 24,9 millions d'euros entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur à la date d'émission, est inscrite en capitaux propres.

Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA. Cet emprunt s'élève à 64,2 millions d'euros au 31 mars 2019 après pris en compte de (0,8) millions d'euros de prime et de frais d'émission.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros, ont été émises à 97,977 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,003 %) et portent intérêts à 4 % payables le 13 août de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35 %.

NOTE 13.7 CREDIT SYNDIQUE

Rémy Cointreau a signé le 2 juillet 2018 un nouveau crédit syndiqué de 100 millions d'euros avec un pool de six groupes bancaires. Ce nouveau crédit syndiqué offre une maturité de 5 ans (avec une extension possible de 2 ans) et remplace le crédit syndiqué de 255 millions d'euros dont l'échéance était le 11 avril 2019.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 35 bps à 125 bps en fonction du niveau d'endettement du groupe.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2019, le ratio s'élève à 1,19 (septembre 2018 : 1,21, mars 2018 : 1,48).

NOTE 14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

NOTE 14.1 VARIATIONS

En M€	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2018	2,1	19,0	21,1
Dotations	-	3,4	3,4
Utilisations	(2,0)	(4,5)	(6,5)
Reprises sans objet	-	(6,8)	(6,8)
Écarts de conversion	-	0,2	0,2
Reclassement en charge à payer	-	(1,1)	(1,1)
Au 31 mars 2019	0,1	10,3	10,4

La rubrique « Restructuration » couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites intervenus en Allemagne. La rubrique « Litiges » comprend des provisions constituées au titre de litiges sociaux, commerciaux et fiscaux.

NOTE 14.2 ÉCHEANCES

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2019	2018
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	8,1	6,9
Provisions à court terme	2,3	14,2
TOTAL	10,4	21,1

NOTE 15 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2019	2018
Fournisseurs d'eaux-de-vie	229,8	284,1
Autres fournisseurs	101,0	78,6
Avances client	2,1	2,2
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	68,0	60,6
Droits d'accises à payer	3,9	3,1
Charges de publicité à payer	75,5	44,3
Produits divers d'avance	3,9	2,5
Autres dettes	59,6	42,0
TOTAL	543,8	517,3

L'augmentation des charges de publicité à payer inclut, pour environ 32,9 millions d'euros, l'impact de l'application de IFRS15 qui impose désormais de reconnaître certains types de dépenses, comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires au moment de la vente et non plus au moment de la réalisation de la dépense (voir note 1).

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », telle qu'approuvée par l'Union européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

NOTE 16.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

AU 31 MARS 2019

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI	Instruments de couverture
Actifs financiers non courants	8	93,9	93,9	4,3	75,2	14,4	-
Instruments financiers dérivés	16	1,8	1,8	-	0,7	-	1,1
Trésorerie et équivalents	11	178,6	178,6	-	178,6	-	-
ACTIFS		544,4	544,4	274,4	254,5	14,4	1,1
Dettes financières à long terme	13	423,8	423,8	423,8	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	13	98,1	98,1	98,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	16	10,1	10,1	-	1,7	-	8,3
PASSIFS		1 075,7	1 075,7	1 065,7	1,7	-	8,3

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2018

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur par OCI	Instruments de couverture
Actifs financiers non courants	8	166,2	166,2	90,1	74,6	1,5	-
Instruments financiers dérivés	16	10,0	10,0	-	1,0	-	9,0
Trésorerie et équivalents	11	186,8	186,8	-	186,8	-	-
ACTIFS		572,7	572,7	299,9	262,4	1,5	9,0
Dettes financières à long terme	13	397,1	397,1	397,1	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	13	72,5	72,5	72,5	-	-	-
Instruments financiers dérivés	16	2,0	2,0	-	1,0	-	1,0
PASSIFS		988,9	988,9	986,9	1,0	-	1,0

NOTE 16.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

NOTE 16.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTERET ET TAUX DE CHANGE)

<i>En M€</i>	2019	2018
Actif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	1,8	10,0
TOTAL	1,8	10,0
Passif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	10,1	2,0
TOTAL	10,1	2,0

NOTE 16.4 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX D'INTERETS

Au 31 mars 2019, le groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

NOTE 16.5 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX DE CHANGE

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2019 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	169,2	3,4	0,2	0,2	-
Autres devises (vs EUR)	36,2	1,0	0,3	0,3	-
	205,4	4,4	0,4	0,4	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	164,8	-	(5,8)	(5,8)	-
Autres devises (vs EUR)	73,8	-	(1,8)	(1,8)	-
	238,6	-	(7,6)	(7,6)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(64,3)	-	(0,1)	-	(0,1)
Autres devises (vs EUR)	(24,6)	-	(0,1)	-	(0,1)
	(89,0)	-	(0,2)	-	(0,2)
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(75,3)	-	(1,3)	-	(1,3)
Autres devises (vs EUR)	(62,2)	-	0,3	-	0,3
	(137,5)	-	(1,0)	-	(1,0)
Total	217,5	4,4	(8,3)	(7,2)	(1,1)

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2018 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	146,1	3,1	5,0	5,0	-
Autres devises (vs EUR)	53,2	1,2	0,6	0,6	-
	199,3	4,3	5,6	5,6	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	93,4	-	1,7	1,7	-
Autres devises (vs EUR)	63,5	-	0,6	0,6	-
	156,9	-	2,3	2,3	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(62,4)	-	(0,6)	-	(0,6)
Autres devises (vs EUR)	(35,6)	-	(0,1)	-	(0,1)
	(98,0)	-	(0,7)	-	(0,7)
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(74,7)	-	0,7	-	0,7
Autres devises (vs EUR)	(36,2)	-	0,1	-	0,1
	(111,0)	-	0,8	-	0,8
Total	147,2	4,3	8,1	7,9	0,1

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2019		2018	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,1229		1,2319	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Cours EUR / USD	1,24	1,01	1,36	1,11
Résultat net	(1,9)	2,0	(3,6)	0,8
Capitaux propres hors résultat net	(13,6)	12,7	13,8	(9,0)
Variation de valeur des instruments financiers	(15,1)	11,9	24,2	(23,0)
Valeur nominale à la clôture :				
• des instruments USD en portefeuille	245,1	299,6	161,0	196,8
• des créances USD potentiellement exposées	85,5	104,6	86,3	105,5

NOTE 16.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2019 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2019.

En M€	Avant le 31 mars 2020	Avant le 31 mars 2021	Avant le 31 mars 2022	Avant le 31 mars 2023	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	90,5	-	-	-	420,0	510,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	543,8	-	-	-	-	543,8
Passifs comptabilisés au 31 mars 2019	634,3	-	-	-	420,0	1 054,3
Intérêts futurs sur dette financière	5,7	5,3	5,3	5,3	6,7	28,2
Total décaissements	640,0	5,3	5,3	5,3	426,7	1 082,5

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 13 pour la description des dettes financières) :

En M€	2019	2018
Ressources à taux fixes	460,0	480,0
Ressources à taux variables	100,0	255,0
Total	560,0	735,0
Dont long terme	520,0	675,0
Dont court terme	40,0	60,0
Total	560,0	735,0
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	180,0	335,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	380,0	400,0
Total	560,0	735,0
Dont non utilisé au 31 mars	100,0	255,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	18%	35%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50 dans le cadre du placement privé obligataire (note 13.6) et inférieur à 4,0 dans le cadre du nouveau crédit syndiqué (note 13.7). Le ratio A était de 1,19 au 31 mars 2019. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long terme ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui viennent à échéance dans les années qui viennent.

La notation du groupe par les agences spécialisées est revue annuellement. Au 31 mars 2019 : Standard & Poor attribuait la note BBB-, perspective stable et Moody's Baa3, perspective stable.

NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation par secteurs

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

A) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Bruichladdich, The Botanist, Westland et Domaine des Hautes Glaces.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non contrôlées par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

B) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

NOTE 17.1 ACTIVITES

Note 17.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

En M€	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2019	2018	2019	2018
Rémy Martin	774,4	760,0	235,6	204,4
Liqueurs et Spiritueux	264,4	266,8	38,8	42,8
S/total marques groupe	1 038,8	1 026,8	274,4	247,2
Marques partenaires	87,2	100,2	4,9	5,3
Holding	-	-	(15,2)	(15,7)
TOTAL	1 125,9	1 127,0	264,1	236,8

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

Impact des nouvelles normes IFRS sur la ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par activités

	2019 publié	Annulation impact IFRS 15	2019 proforma	2019 publié	Annulation impact IFRS 16	2019 proforma
<i>En M€</i>						
Rémy Martin	774,4	77,6	851,9	235,6	-	235,6
Liqueurs et Spiritueux	264,4	12,2	276,6	38,8	-	38,8
S/total marques groupe	1 038,8	89,8	1 128,6	274,4	-	274,4
Marques partenaires	87,2	0,8	87,9	4,9	-	4,9
Holding	-	-	-	(15,2)	(0,6)	(15,8)
TOTAL	1 125,9	90,5	1 216,5	264,1	(0,6)	263,6

Note 17.1.2 Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2019

	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
<i>En M€</i>					
Actifs non courants	430,7	378,6	2,7	112,5	924,4
Actifs circulants	1 289,9	173,3	39,8	16,9	1 519,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,8	1,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	178,6	178,6
Total de l'actif	1 720,5	551,9	42,4	309,7	2 624,6
Capitaux propres	-	-	-	1 426,1	1 426,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	521,9	521,9
Provisions pour risques et charges	24,5	8,0	1,8	7,5	41,9
Impôts différés et courants	-	-	-	80,8	80,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	442,0	61,6	21,4	18,8	543,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,1	10,1
Total du passif et des capitaux propres	466,5	69,7	23,2	2 065,2	2 624,6
Droit d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	254,1	270,2	2,4	-	526,7
Base de calcul du ROCE	999,9	212,1	16,8		1 228,8

AU 31 MARS 2018

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	396,9	355,1	0,4	206,2	958,6
Actifs circulants	1 182,5	146,4	37,1	19,0	1 385,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,0	10,0
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	1,3	1,3
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,8	186,8
Total de l'actif	1 579,4	501,5	37,5	423,2	2 541,6
Capitaux propres	-	-	-	1 408,3	1 408,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	469,6	469,6
Provisions pour risques et charges	27,2	9,7	2,9	13,9	53,7
Impôts différés et courants	-	-	-	90,7	90,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	431,2	54,8	18,2	13,2	517,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	2,0	2,0
Total du passif et des capitaux propres	458,4	64,5	21,1	1 997,6	2 541,6
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	259,3	-	-	495,6
Base de calcul du ROCE	884,7	177,7	16,4	1 078,8	1 078,8

Note 17.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 17.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 17.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

AU 31 MARS 2019

<i>En M€</i>	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	999,9	235,6	23,6%
Liqueurs et spiritueux	212,1	38,8	18,3%
S/Total marques groupe	1 212,0	274,4	22,6%
Marques partenaires	16,8	4,9	29,3%
Holding	-	(15,2)	-
Total	1 228,8	264,1	21,5%

Impact des nouvelles normes IFRS sur la rentabilité des capitaux employés

AU 31 MARS 2019 Proforma

En M€	ROCE 2019 publié	Annulation impact IFRS 15 et IFR 16	ROCE 2019 proforma
Rémy Martin	23,6%	-0,8%	22,8%
Liqueurs et spiritueux	18,3%	0,0%	18,3%
S/Total marques groupe	22,6%	-0,6%	22,0%
Marques partenaires	29,3%	0,0%	29,3%
Holding	-	-	-
Total	21,5%	-0,6%	20,9%

L'impact IFRS 15 est relatif au retraitement des charges de publicité à payer (voir note 15). Il s'élève à 32,9 millions d'euros et porte sur la catégorie Rémy Martin. L'impact IFRS 16, relatif au retraitement des contrats de location impacte, le résultat opérationnel courant de 0,6 millions d'euros et porte sur la catégorie Holding.

AU 31 MARS 2018

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	884,7	204,4	23,1%
Liqueurs et spiritueux	177,7	42,8	24,1%
S/Total marques groupe	1 062,4	247,2	23,3%
Marques partenaires	16,4	5,3	32,6%
Holding	-	(15,7)	-
Total	1 078,8	236,8	21,9%

Note 17.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2019	2018	2019	2018
Rémy Martin	32,8	21,1	15,1	13,6
Liqueurs et Spiritueux	16,6	15,5	8,3	7,7
Marques partenaires	0,1	0,1	0,1	0,2
Total	49,5	36,7	23,5	21,6

NOTE 17.2 ZONES GEOGRAPHIQUES

Chiffre d'affaires

	2019	2018
Europe - Moyen-Orient - Afrique	311,9	342,3
Amériques	467,8	435,8
Asie Pacifique	346,3	348,9
TOTAL	1 125,9	1 127,0

Impact des nouvelles normes IFRS sur la ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques

	2019 publié	Annulation impact IFRS 15	2019 proforma
Europe - Moyen-Orient - Afrique	311,9	17,4	329,3
Amériques	467,8	6,6	474,4
Asie Pacifique	346,3	66,5	412,8
TOTAL	1 125,9	90,5	1 216,5

Bilan

AU 31 MARS 2019

En M€	Europe Moyen-Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	783,2	101,7	39,5	-	924,4
Actifs circulants	1 269,5	109,1	141,3	-	1 519,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,8	1,8
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	-	-	-	178,6	178,6
Total de l'actif	2 052,6	210,8	180,8	180,4	2 624,6
Capitaux propres	-	-	-	1 426,1	1 426,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	521,9	521,9
Provisions pour risques et charges	41,0	-	0,9	-	41,9
Impôts différés et courants	69,3	0,3	11,2	-	80,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	382,3	46,8	114,6	-	543,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,1	10,1
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	492,7	47,1	126,7	1 958,1	2 624,6

AU 31 MARS 2018

En M€	Europe Moyen-Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	857,7	81,4	19,4	-	958,6
Actifs circulants	1 186,4	90,3	108,3	-	1 385,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,0	10,0
Actifs destinés à être cédés	1,3	-	-	-	1,3
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,8	186,8
Total de l'actif	2 045,4	171,8	127,7	196,7	2 541,6
Capitaux propres	-	-	-	1 408,3	1 408,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	469,6	469,6
Provisions pour risques et charges	50,3	-	3,5	-	53,7
Impôts différés et courants	82,6	0,3	7,7	-	90,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	410,3	46,2	60,9	-	517,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	2,0	2,0
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	543,2	46,5	72,1	1 879,8	2 541,6

Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2019	2018	2019	2018
Europe - Moyen-Orient - Afrique	40,3	24,8	17,7	16,5
Amériques	5,5	9,9	3,5	3,3
Asie Pacifique	3,7	2,0	2,3	1,7
TOTAL	49,5	36,7	23,5	21,6

NOTE 18 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

En M€	2019	2018
Frais de personnel	(197,9)	(184,6)
Dépenses de publicité et de promotion	(182,2)	(264,7)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(30,3)	(21,5)
Autres frais	(102,4)	(110,4)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	65,9	56,9
TOTAL	(447,0)	(524,4)
dont :		
Frais commerciaux	(346,3)	(432,7)
Frais administratifs	(100,7)	(91,7)
TOTAL	(447,0)	(524,4)

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

En M€	2019	2018
Salaires et charges	(180,8)	(170,6)
Retraites et autres avantages assimilés	(6,9)	(7,0)
Participation des salariés	(7,1)	(4,4)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(3,1)	(2,7)
TOTAL	(197,9)	(184,6)

Impact des nouvelles normes IFRS sur la ventilation des charges d'exploitation par nature

En M€	2019 publié	Annulation impact IFRS 15	Annulation impact IFRS 16	2019 proforma
Frais de personnel	(197,9)	-	-	(197,9)
Dépenses de publicité et de promotion	(182,2)	(101,9)	-	(284,1)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(30,3)	-	6,9	(23,5)
Autres frais	(102,4)	(16,1)	(7,5)	(126,0)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	65,9	-	-	65,9
TOTAL	(447,0)	(118,0)	(0,6)	(565,6)
dont :				
Frais commerciaux	(346,3)	(118,0)	-	(464,3)
Frais administratifs	(100,7)	-	(0,6)	(101,3)
TOTAL	(447,0)	(118,0)	(0,6)	(565,6)

NOTE 19 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2019	2018
France	719	704
Europe (hors France) - Afrique	375	384
Amériques	380	377
Asie Pacifique	434	396
TOTAL	1 908	1 861

NOTE 20 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (cf. **note 1.6**).

En M€	2019	2018
Cession d'actifs non stratégiques	2,1	-
Dépréciation goodwill, marque et droits de distribution Mount Gay	-	(11,8)
Provision pour coûts de restructuration du réseau	-	(2,5)
Frais relatifs à l'acquisition de Westland et du Domaine des Hautes Glaces	-	(0,0)
Provision pour litige sur contrat de distribution	-	0,2
Autres éléments	(0,5)	0,4
TOTAL	1,7	(13,7)

NOTE 21 RESULTAT FINANCIER

NOTE 21.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

En M€	2019	2018
Emprunts obligataires	(2,8)	(2,8)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(4,2)	(4,1)
Placement privé obligataire	(2,4)	(2,4)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(1,0)	(1,7)
Compte courant d'associé	(0,3)	(0,8)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,0)	(2,5)
Effet net de désactualisation des dettes de loyer IFRS 16 (note 5)	(1,0)	-
Autres charges financières	0,0	(0,2)
Coût de l'endettement financier brut	(13,7)	(14,5)
Intérêts sur placements de trésorerie	0,0	0,0
Coût de l'endettement financier net	(13,7)	(14,4)

Les revenus issus des contrats de sous-locations IFRS 16 s'élèvent à 0,1 millions d'euros et sont présentés dans l'effet net de désactualisation des dettes de loyer IFRS 16.

Les dettes financières sont décrites en note 13.

NOTE 21.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IAS 39 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

En M€	2019	2018
Gains de change	-	-
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur (note 8.2)	-	4,7
Autres produits financiers	-	4,7
Perte de change	(4,0)	(2,9)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(8,5)	(8,4)
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur (note 8.2)	(5,2)	-
Autres	(1,1)	(1,0)
Autres charges financières	(18,8)	(12,3)
Autres produits et charges financiers	(18,8)	(7,6)

Le poste « Intérêt et revalorisation sur prêt vendeur » correspond au prêt octroyé lors de la cession de la branche Champagne. Les caractéristiques de ces prêts sont décrites à la note 8.2.

Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute.

La norme IFRS 9 - Instruments financiers a fait l'objet d'une première application au 1er avril 2018 (note 1). Hors application de cette norme, une charge de 3,7 millions d'euros aurait été constatée en résultat de change correspondant à la partie dite « inefficace » de la variation de valeur du portefeuille d'instruments de couverture du risque de change constatée à la clôture de la période (IAS 39). Depuis IFRS 9, cet impact est désormais comptabilisé en capitaux propres. Lors de l'exercice clos au 31 mars 2018 c'est la norme IAS 39 qui s'est appliquée. La transition de IAS 39 à IFRS 9 ne prévoit pas le retraitement des périodes comparatives.

En M€	2019	2018
Impact comptabilité de couverture	0,2	2,1
Autres	(4,2)	(4,9)
(Pertès) et gains de change	(4,0)	(2,9)

NOTE 22 IMPOTS SUR LE RESULTAT

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

NOTE 22.1 EFFET NET DES IMPOTS SUR LE RESULTAT

En M€	2019	2018
(Charge) produit net d'impôt courant	(71,6)	(61,9)
(Charge) produit net d'impôt différé	3,9	8,4
Impôts sur le résultat	(67,7)	(53,5)
Taux d'impôt effectif publié	-29,0%	-26,6%
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	-28,5%	-29,7%

Lors de l'exercice précédent l'évolution du taux d'impôt aux Etats-Unis et la loi de finance 2018 avaient entraîné une revalorisation des impôts différés conduisant à la comptabilisation d'un produit net d'impôt différé de 5,7 millions d'euros. Le remboursement de la contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire avait par ailleurs généré un produit d'impôt de 7,0 millions d'euros et une charge de 2,3 millions d'euros avait été comptabilisée au titre de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés en France.

Ces impacts sont retraités dans le calcul du taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents et du résultat net hors éléments non récurrents (note 24).

NOTE 22.2 REGIME FISCAL

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

NOTE 22.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES

En M€	2019	2018
Répartition par nature		
Provisions pour retraite	9,6	10,1
Provisions réglementées	(29,0)	(26,7)
Autres provisions	4,0	4,3
Marques	(75,2)	(77,3)
Immobilisations	(3,8)	(4,5)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(3,3)	(4,6)
Marges sur stocks	22,1	22,1
Déficits reportables	0,2	1,3
Instruments financiers	4,0	(1,2)
Autres différences temporaires	26,5	15,2
Position nette - active (passive)	(44,9)	(61,3)
Répartition par groupe fiscal		
Intégration fiscale France	(52,0)	(67,4)
Intégration fiscale États-Unis	1,1	2,6
Autres sociétés	6,0	3,5
Position nette - active (passive)	(44,9)	(61,3)
Actifs d'impôt différés	17,5	19,7
Passifs d'impôt différés	(62,4)	(81,0)
Position nette - active (passive)	(44,9)	(61,3)

NOTE 22.4 DEFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2019 les déficits fiscaux reportables s'élevaient à 15,6 millions d'euros (2018 : 18,6 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 2,4 millions d'euros (2018 : 3,3 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 0,2 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2021.

NOTE 22.5 PREUVE D'IMPOT

Au 31 mars 2019, les impôts sur le résultat représentent une charge de 67,7 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (34,43%) s'analyse comme suit :

En M€	2019	2018
Impôt théorique	(80,3)	(69,2)
Impôt réel	(67,7)	(53,5)
Écart	12,7	15,7
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(3,2)	(4,7)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	1,2	1,5
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(0,9)	(1,9)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	15,9	16,3
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(0,3)	(5,9)
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés en France et aux États-Unis	-	5,8
Contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire et remboursement	-	7,0
Contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés en France	-	(2,3)
TOTAL	12,7	15,7

NOTE 23 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES DECONSOLIDEES, CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en « Actifs destinés à être cédés » ou « Passifs destinés à être cédés » uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été déconsolidée ou cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : « Impact des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession » au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement ;
- lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession » ;
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : « Impact des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession », au niveau des flux sur investissements.

Aucun résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession n'a été comptabilisé sur l'ensemble des périodes présentées.

NOTE 24 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire.

NOTE 24.1 RECONCILIATION AVEC LE RESULTAT NET

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2019	2018
Résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère	159,2	148,2
Résultat enregistré en "autres produits et charges opérationnels" (note 20)	(1,7)	13,7
Impôt sur "autres produits et charges opérationnels"	2,0	0,2
Charge sur prêt vendeur (note 8.2)	5,2	-
Effet d'impôt associé à la charge sur prêt vendeur	(1,8)	-
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés en France et aux Etats-Unis (impôts)	-	(5,8)
Contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire et remboursement (impôts)	-	(7,0)
Contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés en France (impôts)	-	2,3
Perte sur titres Diversa et frais connexes (note 7.2)	7,0	-
Autres	-	(0,3)
Résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère	169,9	151,3

NOTE 24.2 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	2019	2018
Résultat net hors éléments non récurrents			
• part attribuable aux propriétaires de la société mère		169,9	151,3
Nombre d'actions			
• de base	10.2	50 068 992	49 789 269
• dilué	10.2	52 680 567	52 434 796
Par action (en €)			
• de base		3,39	3,04
• dilué		3,22	2,89

NOTE 25 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

NOTE 25.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Au 31 mars 2019, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 661 personnes ;
- Des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse concernant 176 personnes dont 78 actifs et 98 retraités ou différés ;
- Un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 24 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

<i>En M€</i>	2019	2018
Indemnités de fin de carrière	10,1	9,5
Retraites complémentaires	20,2	21,9
Médailles du travail	0,7	0,7
Frais médicaux des retraités	0,4	0,5
TOTAL	31,5	32,6

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 26,6 millions d'euros dont 10,1 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 15,3 millions d'euros pour les retraites complémentaires, 1,1 millions d'euros pour les autres avantages.

<i>En M€</i>	2019	2018
Dette actuarielle début de période	37,0	36,2
Coût normal	2,7	2,7
Intérêt sur la dette actuarielle	0,5	0,4
Effet des modifications de régimes	3,4	(0,3)
Prestations payées	(4,2)	(1,7)
Pertes et (gains) actuariels	0,7	(0,3)
Écarts de conversion	-	-
Dette actuarielle fin de période	40,1	37,0
dont non financé	19,6	19,8
dont partiellement financé	20,5	18,0
Valeur des actifs de couverture en début de période	4,4	4,6
Rendement	0,1	0,0
Cotisations perçues	2,2	0,6
Effet des modifications de régimes	3,8	-
Prestations payées	(2,2)	(0,4)
(Pertes) et gains actuariels	0,3	(0,4)
Écarts de conversion	-	-
Valeur des actifs de couverture en fin de période	8,6	4,4
Engagements de retraite	31,5	32,6
PASSIF	31,5	32,6
ACTIF	-	-

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,4 millions d'euros.

NOTE 25.2 COUT DE LA PERIODE

<i>En M€</i>	2019	2018
Coût normal	(2,7)	(2,7)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,5)	(0,4)
Rendement attendu des placements	0,1	0,0
Effet des modifications de régime	0,4	0,3
Produit (charge) de la période	(2,7)	(2,8)
Prestations	2,0	2,1
Contribution employeur	2,2	0,6
Produit (charge) nette de la période	1,5	(0,1)
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	0,94%	1,26%
Taux moyen de revalorisation des salaires	1,80%	2,35%
Espérance de durée moyenne d'activité	19 ans	19 ans
Taux de rendement attendu des placements	0,75%	0,49%
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	10,6	13,6
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(1,4)	(1,3)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	(0,3)	(0,3)

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

NOTE 26.1 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>En M€</i>	2019	2018
Engagements d'achat d'immobilisations	33,8	7,1
Engagements loyers de bureau	-	24,0
Engagements loyers de matériels	-	2,6
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats individuels)	68,8	56,2
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats collectifs)	-	45,7
Autres engagements d'achat	21,2	17,0

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent principalement des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac ainsi que des projets immobiliers à Cognac et à Islay.

Les engagements de loyers de bureaux étaient principalement relatifs au bail du siège parisien du groupe et aux baux des sièges des filiales Rémy Cointreau USA à New York, E. Remy Rentouma Trading Ltd à Shanghai et Rémy Cointreau International Pte Ltd à Singapour. Ces engagements ne sont plus des éléments hors bilan au 31 mars 2019 car retraités dans le cadre de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (cf note 5).

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2019 :

<i>En M€</i>	Total	2020	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	33,8	20,7	13,1
Engagements loyers de bureau	-	-	-
Engagements loyers de matériels	-	-	-
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats individuels)	68,8	28,4	40,4
Engagements d'achat d'eaux-de-vie (contrats collectifs)	-	-	-
Autres engagements d'achat	21,2	21,2	-

NOTE 26.2 ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES

<i>En M€</i>	2019	2018
Cautions douanières	22,5	21,6
Cautions environnementales	2,7	2,8
Garantie sur contrat d'affacturage	-	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	70,0	64,0
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	18,9	33,2
Autres garanties	1,5	1,4

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2019 :

<i>En M€</i>	Total	2020	Au-delà
Cautions douanières	22,5	11,7	10,8
Cautions environnementales	2,7	-	2,7
Garantie sur contrat d'affacturage	-	-	-
Warrants agricoles sur stocks AFC	70,0	70,0	-
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	-	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	18,9	18,9	-
Autres garanties	1,5	0,3	1,2

Dans le cadre de la création de la joint-venture Passoa SAS avec Lucas Bols, les parties ont émis des options de vente et d'achat de leurs titres respectifs dans Passoa SAS dont l'exercice n'est possible que postérieurement au 1er décembre 2020. Le dénouement de ces instruments pourrait permettre à Lucas Bos d'acquérir la totalité des titres détenus par Rémy Cointreau dans Passoa SAS. Le montant d'exercice est aujourd'hui estimé à 71,3 millions d'euros.

NOTE 26.3 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS RELATIFS AUX OPERATIONS DE CESSION

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2019 sont les suivantes :

opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Échéance	Montant maximum
Izarra – Distillerie de la Côte Basque	27 octobre 2015	Eléments fiscaux	échéance légale + 30 jours	200 K€

NOTE 26.4 AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2019, une société française du groupe a fait l'objet d'une notification à la suite d'un contrôle fiscal portant sur des exercices antérieurs. Après avis de ses conseils, le groupe conteste l'ensemble des griefs et entend utiliser tous les recours possibles pour faire valoir sa position. En conséquence aucune provision n'a été comptabilisée.

Au 31 mars 2019, Rémy Cointreau était engagé dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 27 PARTIES LIEES

NOTE 27.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 31 mars 2019, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont la société Diversa et la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec ces entreprises sont décrites en note 7.

NOTE 27.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMEDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2019	2018
Prestations facturées	2,6	2,7
Convention de compte courant - dette ⁽¹⁾ -	40,0	60,0
Compte clients autres créances	0,4	0,4
Compte fournisseurs et autres dettes	-	-

⁽¹⁾ Une convention d'avance en compte courant d'actionnaire entre les sociétés Rémy Cointreau SA et Orpar SA a été conclue en mars 2015. Elle porte désormais sur 40 millions d'euros à un taux de 0,60% compte tenu d'un remboursement anticipé de 20 millions d'euros (31 mars 2018 : 60 millions d'euros à un taux de 1,25%).

NOTE 27.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2019	2018
Achats d'immobilisations	3,6	3,8
Autres achats	0,9	0,8
Compte fournisseurs	0,5	0,3

NOTE 27.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend la directrice générale assistée de 11 membres.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2019	2018
Avantages à court terme	8,8	8,5
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	1,6	1,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	1,8	1,5
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,5	0,5
TOTAL	12,7	11,8

⁽¹⁾ Il s'agit principalement d'un régime de retraite à prestations définies (note 25). Le passif correspondant pour les organes de direction est de 7,7 millions d'euros au 31 mars 2019

NOTE 28 COMMISSAIRES AUX COMPTES : MANDATS ET HONORAIRES

Les honoraires d'audit dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2019 s'élèvent à 1,2 millions d'euros hors débours. Ils se répartissent comme suit :

NOTE EN COURS DE FINALISATION

NOTE 29 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Rémy Cointreau a cédé l'intégralité de sa participation dans Diversa au groupe Underberg le 1er avril 2019 (note 7.2).

Le groupe Rémy Cointreau a annoncé le 1^{er} avril 2019 la cession effective de ses filiales de distribution en République Tchèque (Rémy Czech Republic) et en Slovaquie (Rémy Cointreau Slovakia) à la société Mast-Jägermeister SE. Concomitamment à cette cession, le groupe Rémy Cointreau a signé un accord de distribution avec la société Mast-Jägermeister SE pour que cette dernière distribue, à titre exclusif, les spiritueux du groupe Rémy Cointreau en République Tchèque et en Slovaquie.

Compte tenu des caractéristiques de l'opération et du caractère non significatif des montants en jeu (0,8 % de l'actif net du groupe Rémy Cointreau au 31 mars 2019), cette opération n'a pas donné lieu à application de la norme IFRS 5 dans les états financiers de l'exercice clos au 31 mars 2019. L'actif net cédé représente une somme de 11,3 millions d'euros. Cette opération réalisée à un prix de cession de 16,2 millions d'euros générera une plus-value de l'ordre de 4,0 millions d'euros, nette de frais et impôt, qui sera comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice clos au 31 mars 2020.

Le bilan synthétique total des entités cédées est le suivant :

	Total
Droit d'utilisation IFRS 16	1,6
Besoin en fond de roulement (net)	4,7
Trésorerie nette	5,0
TOTAL BILAN	11,3

Le 29 mai 2019, le groupe a annoncé être entré en négociations exclusives pour l'acquisition de la Maison de cognac JR Brillet. L'opération devrait être finalisée au cours de l'automne 2019.

Aucun autre événement notable n'est intervenu postérieurement à la clôture.

NOTE 29 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2019, le périmètre de consolidation inclut 44 sociétés (47 au 31 mars 2018). 42 sociétés sont en intégration globale et 2 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Ltd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2019	Mars 2018
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Domaine des Hautes Glaces ⁽¹⁾	Production	95,5	95,5
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Storeco ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
Diversa Spezialitäten GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,0	50,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Spirits Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2019	Mars 2018
ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE			
Chine/Hong Kong			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
RM Cointreau Vietnam Company Ltd (Vietnam)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaysia)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) ⁽³⁾	Distribution	37,0	37,0
VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE			
Joint Marketing Services ⁽⁴⁾	Holding/Finance	-	100,0
Hermann Joerss GmbH & Co (Allemagne) ⁽⁴⁾	Distribution	-	100,0
Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽⁵⁾	Production	27,0	27,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.

(4) Fusion ou liquidation au cours de l'exercice

(5) Société mise en équivalence au 31 mars 2018 et dont les titres ont été reclassés au poste "Titres de participation non consolidés" (note 7).